

Paris, le 05 juin 2015

## RESULTAT DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE HERMES INTERNATIONAL DU 2 JUIN 2015

QUORUM	AGO (1ère à 3ème et 5ème à 11ème résolutions)	AGO (4ème résolution)*	AGE (12ème à 22ème résolutions)
Nombre d'actions composant le capital	105 569 412	105 569 412	105 569 412
Nombre d'actions disposant du droit de vote	104 397 038	104 397 038	104 397 038
Nombre des droits de vote	151 345 706	151 345 706	151 345 706
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	3 281	3 255	3 281
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	121 170 984	121 520 982	121 170 984
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	79 203 408	79 378 407	79 203 408
Quorum en %	75,86%	76,03%	75,86%

\* Conformément aux dispositions statutaires, le droit de vote des actions démembrées est dévolu au nu-proprétaire pour toutes les résolutions à l'exception de celle relative à l'affectation du résultat qui est réservée à l'usufruitier.

VOTES EXPRIMES		Type	Votes pour	%	Votes contre	%	Votes abst	%	Nombre d'actions	Proportion du capital qu'elles représentent
Première résolution	Approbation des comptes sociaux	Ordinaire	120 918 215	99,91%	111 904	0,09%	1 559	0,00%	79 093 430	74,92%
Deuxième résolution	Approbation des comptes consolidés	Ordinaire	120 929 283	99,91%	105 336	0,09%	1 624	0,00%	79 096 790	74,92%
Troisième résolution	Quitus à la Gérance	Ordinaire	120 635 835	99,70%	363 693	0,30%	283	0,00%	79 065 534	74,89%
Quatrième résolution	Affectation du résultat - Distribution d'un dividende ordinaire et d'un dividende exceptionnel	Ordinaire	121 200 045	99,90%	125 715	0,10%	244	0,00%	79 235 692	75,06%
Cinquième résolution	Approbation des conventions et engagements réglementés	Ordinaire	112 214 281	93,65%	7 611 739	6,35%	2 079	0,00%	78 485 612	74,35%
Sixième résolution	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Matthieu Dumas pour une durée de trois ans	Ordinaire	113 485 659	93,73%	7 590 573	6,27%	2 952	0,00%	79 127 108	74,95%
Septième résolution	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Blaise Guerrand pour une durée de trois ans	Ordinaire	113 587 195	93,85%	7 432 753	6,14%	5 345	0,00%	79 086 806	74,91%
Huitième résolution	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Robert Peugeot pour une durée de trois ans	Ordinaire	112 955 921	93,28%	7 929 061	6,55%	204 165	0,17%	79 133 034	74,96%
Neuvième résolution	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à M. Axel Dumas, gérant	Ordinaire	114 000 024	94,15%	7 081 512	5,85%	3 083	0,00%	79 126 414	74,95%
Dixième résolution	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à la société Émile Hermès SARL, gérant	Ordinaire	113 400 356	93,70%	7 619 411	6,30%	2 360	0,00%	79 084 461	74,91%
Onzième résolution	Autorisation donnée à la Gérance pour opérer sur les actions de la société	Ordinaire	112 360 030	92,88%	8 610 225	7,12%	1 903	0,00%	79 047 850	74,88%
Douzième résolution	Modification de l'article 24.2 des statuts pour le mettre en conformité avec l'article R 225-85 du Code de commerce issu du décret n°2014-1466 du 8 décembre 2014 ayant modifié la méthode de détermination de la « record date » pour la participation aux assemblées générales	Extraordinaire	120 909 961	99,91%	103 850	0,09%	1 664	0,00%	79 082 909	74,91%
Treizième résolution	Autorisation à conférer la Gérance à l'effet de réduire le capital par voie d'annulation de tout ou partie des actions auto détenues par la société (article L.225-209 du Code de commerce) – programme d'annulation général	Extraordinaire	120 217 144	99,33%	814 822	0,67%	161	0,00%	79 093 437	74,92%
Quatorzième résolution	Autorisation à donner à la Gérance à l'effet de consentir des options d'achat d'actions	Extraordinaire	113 563 658	93,83%	7 462 586	6,17%	1 081	0,00%	79 089 536	74,92%
Quinzième résolution	Autorisation à conférer à la Gérance à l'effet de procéder à des attributions	Extraordinaire	113 592 431	93,80%	7 456 625	6,16%	49 775	0,04%	79 139 227	74,96%

	gratuites d'actions ordinaires existantes de la société									
Seizième résolution	Délégation de compétence à la Gérance d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes et attribution gratuite d'actions et/ou élévation du nominal des actions existantes	Extraordinaire	114 181 887	94,35%	6 835 243	5,65%	505	0,00%	79 078 351	74,91%
Dix-septième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Extraordinaire	112 534 785	92,99%	8 482 395	7,01%	2 411	0,00%	79 080 442	74,91%
Dix-huitième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec faculté d'instaurer un délai de priorité, par offre au public	Extraordinaire	110 622 589	91,40%	10 400 690	8,59%	1 985	0,00%	79 087 375	74,92%
Dix-neuvième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Extraordinaire	120 569 474	99,69%	358 259	0,30%	15 387	0,01%	79 004 660	74,84%
Vingtième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé visé à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier	Extraordinaire	110 160 191	91,17%	10 576 630	8,75%	89 898	0,07%	78 969 831	74,80%
Vingt-et-unième résolution	Délégation de compétence à conférer à la Gérance pour décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	Extraordinaire	111 524 030	92,15%	9 503 469	7,85%	2 550	0,00%	79 090 871	74,92%
Vingt-deuxième résolution	Pouvoirs	Extraordinaire	120 980 020	99,91%	104 273	0,09%	268	0,00%	79 125 834	74,95%